

**Arrêté du 17 janvier 2011 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au SAR de Limoges**  
**NOR : JUSB1102436A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

*Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services administratifs régionaux des cours d'appel ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Monsieur GENDRAUD Franck, adjoint administratif de première classe, en sa qualité de régisseur titulaire du service administratif régional de la cour d'appel de Limoges.

**Article 2**

Mademoiselle ROCHE Patricia, secrétaire administrative de classe normale, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse titulaire du service administratif régional de la cour d'appel de Limoges.

**Article 3**

Madame ROULON Sophie, adjointe administrative de première classe, est, à compter de cette même date de passation des comptes, maintenue dans ses fonctions de régisseuse suppléante dudit service administratif régional.

**Article 4**

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Limoges, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait à Paris, le 17 janvier 2011

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,  
Par déléguation, la chef de bureau des carrières et de la mobilité professionnelle

**Marie-Noëlle DEHOUCK**